REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 30 JUIN 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **23 juin 2016**

Compte rendu affiché le **30 juin 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **17 juin 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.

Membres absents excusés : **Oscar ARAZ, Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER**

Objet :

16.06.0578
Actualisation de dénominations de voies

RAPPORT DE MONSIEUR BARNEOUD

Mesdames, Messieurs,

L'adresse joue un rôle prépondérant dans l'identification et la localisation des administrés et des services. Elle ne sert pas seulement à la distribution du courrier, mais également aux services de secours, aux médecins, au service d'EDF, à la livraison, à la collecte des déchets, à la gestion des listes électorales, au recensement de la population…

Avoir une adresse connue et identifiée par tous facilite l'accès aux différents services.

La dénomination des voies est une composante de l'adresse. Avec le développement de la ville, des voies ont été créées, d'autres ont été supprimées. Certaines de ces voies ont fait l'objet de délibérations anciennes qui ne correspondent plus aux usages de terrain.

Il convient donc de clarifier les dénominations de certaines voies, d'officialiser certains noms d'usages ou de reprendre certains noms.

Secteur Mas du Taureau-Pré de l'Herpe :
Dans la délibération du 7 février 2007, le paragraphe relatif au quartier du Mas du Taureau / Pré de l'Herpe fait référence à des voies dont les dénominations ont été utilisées pour d'autres rues ou qui ne correspondent plus au nouveau schéma de voirie.

Je vous propose donc de supprimer de cette délibération les voies initialement prévues au Pré de l'Herpe : la "rue Francis Ponge" qui ne sera pas aménagée à l'emplacement déterminé et la "rue Colonel Henri Rol-Tangy" dont la dénomination a été transférée à l'Ilôt Grain de sel.

D'ailleurs, cette dernière rue a été créée par délibération du 16 décembre 2009 et a remplacé l'impasse de l'Etoile qui existait précédemment à l'arrière de l'ancienne Chapelle du Pont des Planches. Je vous propose donc de supprimer la dénomination "impasse de l'Etoile" dont on ne retrouve aucune trace historique et qui a disparu.

Secteur Ecoin/Centre-Ville :
La délibération du 9 juin 1994 créant la Place Noël Carmellino (située à l'emplacement actuel du parking de Casino) n'a jamais été réalisée. Cette dénomination a ensuite été attribuée à la place où se déroule aujourd'hui le marché du quartier de l'Ecoin-sous-la-Combe par la délibération du 7 février 2007.

Je vous propose donc d'annuler le paragraphe n°2 de la délibération du 9 juin 1994, relatif à la Place Noël Carmellino devant le supermarché Casino.

Secteur Sud :
Afin de tenir compte des caractéristiques des voies, je vous propose de transformer la rue Blanc (Joseph-Auguste, Justine et Olga) en "allée de la famille Blanc", famille de résistants vaudais.

Secteur Grappinière – Petit Pont :
La délibération du 5 juin 2013 mentionne le nom de "rue Charra" au lieu de "rue Jean-Paul Charra". Il est donc proposé de corriger cette mention en rajoutant le prénom.

De plus, la voie d'accès aux puces de Villeurbanne, qui enjambe l'autoroute A42 depuis l'avenue du 8 mai 1945, n'a pas de dénomination. Elle se nomme rue Eugène Pottier sur sa portion villeurbannaise. Il est proposé de la nommer rue des Bardelières, nom du lieu-dit situé à la jonction des îles de Crépieux-Charmy au nord du Vieux-Rhône et du secteur nord du marché aux Puces.

En conséquence, je vous propose :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

➢ De supprimer de la délibération du 7 février 2007, les voies initialement prévues au Pré de l'Herpe : « rue Colonel Henri Rol-Tangy » et « rue Francis Ponge » ;

➢ D'annuler le paragraphe n°2 de la délibération du 9 juin 1994, relatif à la place Noël Carmellino ;

➢ De supprimer la dénomination "impasse de l'Etoile" ;

➢ De transformer la rue Blanc en "allée de la famille Blanc" ;

➢ D'acter la correction apportée à la dénomination de la rue Jean-Paul Charra ;

➢ De dénommer le prolongement de la rue Eugène Pottier (côté Villeurbanne), rue des Bardelières.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

➢ Décide de supprimer de la délibération du 7 février 2007, les voies initialement prévues au Pré de l'Herpe : « rue Colonel Henri Rol-Tangy » et « rue Francis Ponge » ;

➢ Annule le paragraphe n°2 de la délibération du 9 juin 1994, relatif à la place Noël Carmellino ;

➢ Décide de supprimer la dénomination "impasse de l'Etoile" ;

➢ Décide de transformer la rue Blanc en "allée de la famille Blanc" ;

➢ Acte la correction apportée à la dénomination de la rue Jean-Paul Charra ;

➢ Décide de dénommer le prolongement de la rue Eugène Pottier (côté Villeurbanne), rue des Bardelières.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

Actualisation des dénominations de voies
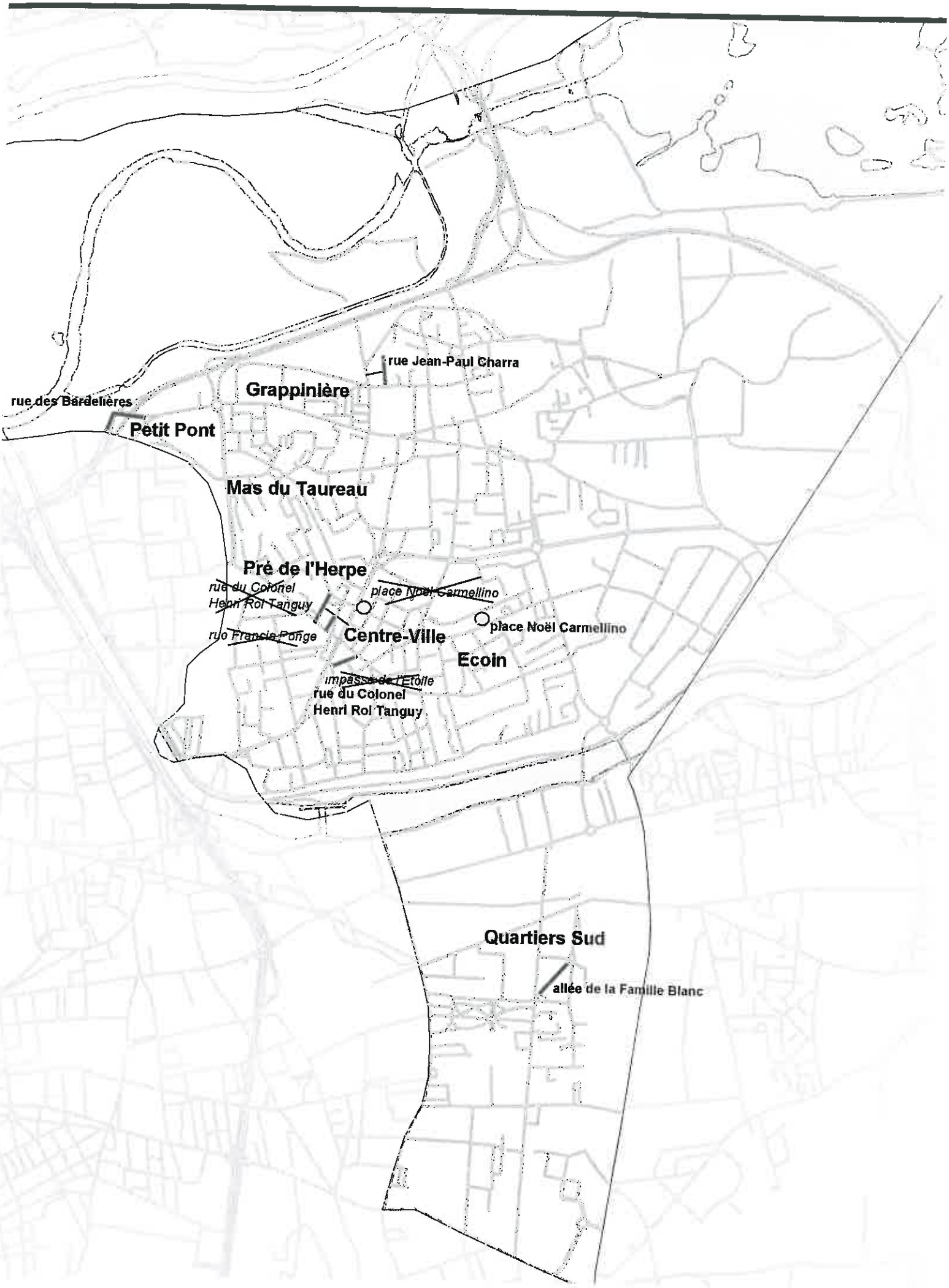
23 juin 2016